

Indexation collaborative

Quelques règles de saisie pour enregistrer les informations dans le formulaire d'indexation,
afin d'optimiser les recherches

Le formulaire contient 9 champs pour les recensements de population et 6 pour les matricules militaires, dont aucun n'est obligatoire. Pour donner une cohérence à la base de données enrichie par votre travail d'indexation, il convient de les renseigner en respectant les règles suivantes :

1-Rue, lieu-dit, hameau : veillez à respecter l'orthographe du document, mais en développant les abréviations par exemples :

- St devient Saint
- Grand'Rue = Grande Rue
- Chef-lieu = Chef lieu
- Les noms de rue, lieu-dit, hameau ne comportent pas de trait d'union par exemples :
- Haut Somont, Bas Somont, Rue de Chambéry, Faubourg de la Rivière, Chemin de Ronde,
- à l'exception des noms comportant des saint et des sainte par exemple Saint-Didier

2-N° de matricule : saisissez le numéro sous forme de chiffres par exemple 501.

3-Nom et/ou Nom d'épouse :

- Reportez le nom de naissance pour les femmes mariées, s'il est mentionné.
- Veillez à respecter l'orthographe utilisé dans le document et le cas échéant à rejeter la particule à la fin après une virgule par exemple « Chabannes, de ».
- La 1ère lettre du nom est en majuscule, le reste en minuscules, comme ici « Martin »
- Les accents sont repris sous cette forme « Maréchal ».
- Si le nom écrit dans le document vous semble erroné, vous pouvez proposer votre propre orthographe entre crochets par exemple « Jaquin [Jacquin] ».
- Si le nom est composé, séparez chaque nom par un espace, par exemple « Combaz Deville »

4-Prénom (s) et Surnom (s'il existe) :

- Veillez à respecter l'orthographe reporté dans le document.
- La 1ère lettre du prénom et du surnom est en majuscule, le reste en minuscules.
- Les accents sont repris sous la forme « Geneviève ».
- Si le prénom écrit dans le document vous semble erroné, vous pouvez proposer votre propre orthographe entre crochets par exemple « Genevièvre [Geneviève] ».

- Si le prénom est composé, séparez chaque prénom par un espace et ajouter le surnom à la suite, par exemple « Jean Pierre »

5-Année de naissance :

- saisissez l'année de naissance sous forme de chiffres par exemple « 1884 ».

6-Age :

- saisissez les informations concernant l'âge sous la forme de « chiffres période » par exemples « 19 ans », « 11 mois », « 2 semaines », « 20 jours ».

7-Commune de naissance et/ou Commune de résidence :

- s'il est différent de la commune recensée, saisissez le lieu de naissance suivi du nom du département ou du nom de pays, s'il s'agit d'une ville située dans un autre département ou à l'étranger, par exemples « Lyon (Rhône) » « La Spézia (Italie) ».
- Les noms de communes comportent des tirets par exemples :
« Saint-Alban-des-Villards, Saint-Georges-d'Hurtières, Pont-de-Beauvoisin, Saint-Ours, Aix-les-Bains, Drumettaz-Clarafond, Brison-Saint-Innocent, Bourget-en-Huile, Notre-Dame-de-Briançon, Saint-Pierre-d'Albigny, La Chapelle-Saint-Martin, La Côte-d'Aime, La Croix-de-la-Rochette, Saint-Laurent-de-la-Côte ».

L'abréviation au ou aux se traduit par « Aux Allues = Les Allues, Au Verneil = Le Verneil, Aux Avanchers = Les Avanchers, Aux Chavannes = Les Chavannes, Aux Déserts = Les Déserts, Aux Echelles = Les Echelles, Aux Marches = Les Marches, Aux Fourneaux = Fourneaux, Aux Mollettes = Les Mollettes ».

8-Nationalité : saisissez-la en minuscules, par exemple « française ».

9-Profession : saisissez-la en minuscules, par exemple « cultivateur ».